

Rivière-sur-Tarn le 16 Septembre 2022

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 24 du Code de l'Administration Communale)

*Le Conseil Municipal de la commune de RIVIERE SUR TARN se réunira le :*

**JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022**

**à 18 Heures 30**

**Salle du Conseil - Mairie de Rivière-sur-Tarn**

Ordre du jour :

## ADMINISTRATION ET FINANCES

1. Boyne : marché public de démolition
2. Budget Principal : Décision Modificative n°1
3. Adoption de la nomenclature financière et comptable M57 abrégée au 1<sup>er</sup> janvier 2023
4. Modification de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire
5. Suppression de la régie Bibliothèque
6. Organisation du Temps Partiel
7. Création d'un emploi permanent à temps non complet au service administratif

## SECURITE

8. SPA : contrat de prestations de fourrière animale 2022-2026

## COMUNICATION, SPORTS ET CULTURE

9. Application mobile Panneau Pocket

## QUESTIONS DIVERSES

- Acquisitions foncières
- Point sur les dossiers en cours

Le Maire,  
Christian FORIR.

